

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2015

Jobourg, le 30 avril 2016

Nombre d'adhérents 2015 : 255
Nombres de présents votants : 29
Nombre de pouvoirs : 79

L'an deux mille seize, le 30 avril à 10h00, l'assemblée générale ordinaire 2015 de l'ACRO s'est réunie à Jobourg (50), salle des expositions de la mairie, sous la Présidence de **M. David Boilley, président de l'ACRO.**

M. David Boilley constate que 29 personnes possédant le droit de vote sont présentes, additionnées des pouvoirs (5 maximum par personne), le nombre total de voix est de : 108
L'assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer.
L'ordre du jour est annoncé :

- Rapport moral 2015
- Rapport financier 2015 et prévisionnel 2016
- Présentation des activités 2015
- Election du Conseil d'administration
- Perspectives et questions diverses

RAPPORT MORAL

2015 a été l'année de la préparation du trentième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl et du cinquième de celle de Fukushima. Nous avons aussi dû faire face à une baisse de la commande d'études, ce qui nous a permis de consacrer plus de temps et d'efforts à ces commémorations. La cartographie citoyenne de la pollution rémanente en césium-137, lancée fin 2014, a été un succès et a bien occupé le laboratoire. Nous avons analysé plus de 360 échantillons. Les résultats étaient mis en ligne au fur et à mesure et la synthèse, rendue publique le 20 avril 2016, a eu un fort impact médiatique.

Nous avons aussi rédigé deux rapports sur la situation à Fukushima, dont un commandé par Greenpeace Belgique. Et comme, malheureusement, il faut se préparer à la prochaine catastrophe, nous avons effectué un travail d'analyse critique des plans d'urgence nucléaire dans plusieurs pays. Une première étude pour Greenpeace Belgique a été présentée devant le parlement en janvier 2015. Une autre, rédigée pour Greenpeace Canada à propos de l'Ontario, n'est pas encore publiée. Une troisième étude a concerné la France pour le compte de l'ANCCLI et est publique depuis le 5 avril dernier. Enfin, pour l'Inde, le rapport vient d'être envoyé. Il ressort qu'aucun de ces pays n'est prêt à faire face à une catastrophe de grande ampleur.

Au printemps 2015, nous avons été sollicités par une personne s'interrogeant sur la présence d'anions dans des produits de consommation courante (papiers peints, serviettes hygiéniques, housses de matelas, ...). Notre étude a révélé une contamination radioactive de plusieurs biens de consommation, ce qui est interdit.

En 2015, nous avons aussi poursuivi nos activités habituelles, à savoir l'observatoire de la radioactivité dans l'environnement et la participation à plusieurs groupes de travail institutionnels. Il est à noter que nous avons réintégré les CLI du Nord-Cotentin avec les autres associations de protection de l'environnement. Un travail d'analyse de la pollution chronique en tritium des eaux du plateau de La Hague a aussi été rendu public récemment. Il a conduit Greenpeace à annoncer une plainte contre l'ANDRA et contre X.

A la fin de cette année 2015, nous avons été informés d'un projet immobilier risquant de remettre en cause la présence de nos bureaux et laboratoire dans les locaux que nous occupons actuellement à Hérouville-Saint-Clair. Si en ce début 2016, il n'est plus question d'envisager rapidement un déménagement, il nous faudra prochainement réfléchir à une solution pérenne.

Lors de l'assemblée générale de 2014, nous avons lancé une réflexion sur l'avenir de l'association à l'horizon 2020. Il en était ressorti que les membres souhaitaient une meilleure visibilité de l'ACRO. Nous avons donc fait de gros efforts en ce sens. Nous avons maintenant trois sites Internet entièrement reconfigurés auxquels sont associés un compte twitter. La campagne *Tchernobyl 30 ans après* a été conçue avec un volet communication et un site Internet dédié. Nous avons aussi renforcé notre présence dans les manifestations et organisé une journée de formation. Ces efforts vont être poursuivis.

Lors de l'AG 2014, il avait aussi été demandé d'étendre nos capacités de mesure. Nous n'avons pas ajouté de nouvelles compétences en terme de mesure car cela a un coût très élevé. En revanche, nous avons dû faire face à des pannes d'équipement qui sont maintenant réglées.

Au cours de cette assemblée générale, après une présentation du bilan financier, de nos activités et de leur impact médiatique, nous allons mettre le focus sur quelques thèmes qui ont marqué l'année 2015 :

- la campagne Tchernobyl, 30 ans après,
- l'observatoire citoyen de la radioactivité dans l'environnement,
- l'étude sur le tritium dans les eaux de La Hague
- et les plans d'urgence nucléaire.

Puis, nous discuterons des orientations à venir et renouvelerons le conseil d'administration. L'association va avoir trente ans cette année et continue à faire face à des défis relatifs à sa pérennisation. Si le nombre de citoyens intéressés par nos activités et notre notoriété progressent, nous terminons l'année 2015 avec un déficit, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps, à cause d'une diminution du nombre des études et d'une baisse des subventions des collectivités. Ces points impacteront les orientations.

- **PREMIERE RESOLUTION :**

Le rapport moral 2015 est adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER :

Il est procédé à la distribution de documents comptables, lesquels sont présentés et commentés.

- bilan 2015 proposé,
- compte de résultat 2015 proposé (et comparaison avec les précédents),
- prévisionnel 2016 proposé,
- détails des résultats depuis 2004,

Bilan **2015** proposé et voté lors de l'AG du 30 avril 2016

A C T I F					P A S S I F		
POSTE	EXERCICE 2015			2014	POSTE	EXERCICE	EXERCICE
	BRUT	AMT/PROV	NET	NET		2015	2014
ACTIF IMMOBILISE					CAPITAUX PROPRES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					Fonds associatif	97 555	13 914
Licences logiciels	637	637			Réserves		8 638
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Report à nouveau		64 804
Installations techniques, matériels	155 359	103 318	52 040	59 783	Résultat de l'exercice	-9 551	10 199
Autres immobilisations corporelles	20 025	18 670	1 355	735	Provisions réglementées		
IMMOBILISATION S FINANCIERES					Provisions pour charges		
Autres participations	908		908	908	Subvention d'investissement	34 697	39 323
Titres immobilisés					TOTAL (1)	122 701	136 878
Autres immobilisations financières	1 862		1 862	1 862	AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL (1)	178 791	122 625	56 165	63 288	Fonds dédiés		
ACTIF CIRCULANT					Provisions pour risques		
STOCKS					TOTAL (2)		
Avances et acomptes versés	1 346		1 346	30	DETTES		
CREANCES					Emprunts et dettes / établisst bancaire	17 047	22 962
Clients et comptes rattachés	25 417		25 417	24 303	Emprunts particuliers		
Autres créances	21 560		21 560	24 897	Avances et acomptes reçus/ commandes	13 678	11 515
DIVERS					Dettes fournisseurs & cptes rattachés		
V.M.P					Dettes fiscales et sociales	41 040	43 790
Disponibilités (caisse, banque, ccp)	97 448		97 448	110 310	Autres dettes		
Charges constatées d'avance				2 979	Produits constatés d'avance	7 470	10 663
TOTAL (2)	145 771		145 771	162 520	TOTAL (3)	79 235	88 930
TOTAL GENERAL (1+ 2)	324 562	122 625	201 936	225 808	TOTAL GENERAL (1+2+3)	201 936	225 808

Exercice 2015

proposé et voté lors de l'AG du 30 avril 2016

DEPENSES	€	RECETTES	€
60 - Achats	25 525 €	70 - Ventes produits finis, prestations de services	82 223 €
achats d'études, analyses et prestations	6 642 €	produits des activités annexes	16 260 €
achats non stockés de matières & fourniture (N₂ liquide)	4 175 €	Abonnement / vente journaux	3 252 €
Fournitures non stockables (eau, énergie, gaz)	3 675 €	autres (participations aux études, conférences ...)	13 008 €
fournitures d'entretien et petit équip.	8 012 €	prestations de services	65 963 €
fournitures administratives	3 021 €	Etudes et surveillances	21 391 €
autres dépenses (Japon)	- €	Ventes d'analyses	27 222 €
		Dépistage du radon (arrêté du 22 juillet 2004)	17 350 €
61 - services extérieurs	19 309 €	74 - Subventions	125 093 €
locations mobilières et immobilières	16 626 €		
entretien et réparations	451 €	Collectivités territoriales	39 505 €
assurances	1 633 €	Communes	4 105 €
documentation	599 €	Départements	2 400 €
62 - Autres services extérieurs	20 650 €	convention CG29	10 000 €
rémunérations intermédiaires et honoraires	7 201 €	Régions	23 000 €
publications (acronique)	4 531 €		
déplacements, missions et reception	5 028 €	Etat	40 000 €
frais postaux et de télécom	3 554 €	Ministère de l'Ecologie et du Dév. Durable	40 000 €
services bancaires	336 €		
divers	- €	Autres	45 588 €
63 - Impôts et taxes	2 224 €	Autorité de Sécurité Nucléaire	40 000 €
		réserve parlementaire	
64 - Charges de personnel	161 708 €	Union européenne - PREPARE	5 588 €
rémunérations du personnel	124 005 €	Fondations	- €
charges sociales	45 052 €		
Autres	7 349 €	75 - Autres produits de gestion courante	16 208 €
65 - autres charges de gestion courante	15 €	Cotisations générales annuelles	7 154 €
		Dons et libéralités perçus	9 005 €
66 - Intérêts et charges assimilées	486 €	Produits divers gestion courante	49 €
Agios, intérêts bancaires, opérations financières	486 €	76 - Produits financiers	529 €
67 - Charges exceptionnelles	- €		
charges exceptionnelles	- €	77 - Produits exceptionnels	4 626 €
68 - dotations aux amortissements et provisions	8 313 €	produits exceptionnels sur opération de gestion	- €
dotations aux amortissements sur immobilisations	8 313 €	produits exceptionnels sur opération en capital	4 626 €
provisions pour fonds dédiés	- €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
69 - Participation - impôts sur les bénéfices	- €	reprises provisions fonds dédiés	- €
		79 - Transferts de charges & comptes d'ordre	- €
		transferts de charges d'exploitation	- €
TOTAL DES CHARGES	238 230 €	TOTAL DES PRODUITS	228 679 €
EXCEDENT		INSUFFISANCE	- 9 551 €
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Aides en nature	11 485 €	870 - Bénévolat	125 677 €
862 - Prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Bénévoles	125 677 €	875 - Dons en nature	11 485 €
TOTAL	375 392 €	TOTAL	375 392 €

Prévisionnel 2016 proposé et voté lors de l'AG du 30 avril 2016

DEPENSES	€	RECETTES	€
60 - Achats	32 700 €	70 - Ventes produits finis, prestations de services	106 700 €
achats d'études, analyses et prestations	14 400 €	produits des activités annexes	15 600 €
achats non stockés de matières & fourniture (N₂ liquide)	4 300 €	<i>Abonnement / vente journaux</i>	2 800 €
Fournitures non stockables (eau, énergie, gaz)	4 000 €	<i>autres (participations aux études, conférences ...)</i>	12 800 €
fournitures d'entretien et petit équip.	7 000 €	prestations de services	91 100 €
fournitures administratives	3 000 €	<i>Etudes et surveillances</i>	50 100 €
autres dépenses (Japon)	- €	<i>Ventes d'analyses</i>	24 000 €
		<i>Dépistage du radon (arrêté du 22 juillet 2004)</i>	17 000 €
61 - services extérieurs	18 590 €	74 - Subventions	123 900 €
locations mobilières et immobilières	16 700 €		
entretien et réparations	- €	Collectivités territoriales	43 900 €
assurances	1 640 €	<i>Communes</i>	4 500 €
documentation	250 €	<i>Départements</i>	6 400 €
62 - Autres services extérieurs	22 915 €	<i>convention CG29</i>	10 000 €
rémunérations intermédiaires et honoraires	7 500 €	<i>Régions</i>	23 000 €
publications (acronique)	5 000 €		
déplacements, missions et reception	6 065 €	Etat	40 000 €
frais postaux et de télécom	3 950 €	<i>Ministère de l'Ecologie et du Dév. Durable</i>	40 000 €
services bancaires	400 €		
divers	- €	Autres	40 000 €
63 - Impôts et taxes	2 800 €	<i>Autorité de Sécurité Nucléaire</i>	40 000 €
		<i>réserve parlementaire</i>	- €
64 - Charges de personnel	164 125 €	<i>Union européenne</i>	- €
rémunérations du personnel	123 100 €	<i>Fondations</i>	- €
charges sociales + mutuelle	48 405 €		
Autres	7 380 €		
65 - autres charges de gestion courante	- €	75 - Autres produits de gestion courante	14 000 €
		Cotisations générales annuelles	7 000 €
		Dons et libéralités perçus	7 000 €
		Produits divers gestion courante	- €
66 - Intérêts et charges assimilées	370 €	76 - Produits financiers	300 €
Agios, intérêts bancaires, opérations financières	370 €		
67 - Charges exceptionnelles	- €	77 - Produits exceptionnels	4 600 €
charges exceptionnelles	- €	produits exceptionnels sur opération de gestion	- €
		produits exceptionnels sur opération en capital	4 600 €
68 - dotations aux amortissements et provisions	8 000 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
dotations aux amortissements sur immobilisations	8 000 €	reprises provisions fonds dédiés	- €
provisions pour fonds dédiés	- €		
69 - Participation - impôts sur les bénéfices	- €	79 - Transferts de charges & comptes d'ordre	- €
		transferts de charges d'exploitation	- €
TOTAL DES CHARGES	249 500 €	TOTAL DES PRODUITS	249 500 €
EXCEDENT	- €	INSUFFISANCE	- €
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Aides en nature	10 000 €	870 - Bénévolat	95 000 €
862 - Prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Bénévoles	95 000 €	875 - Dons en nature	10 000 €
TOTAL	354 500 €	TOTAL	354 500 €

Résultats comptables de 2005 à 2014

	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006
DEPENSES	249 500 €	238 230 €	232 070 €	253 050 €	272 582 €	284 379 €	258 791 €	242 306 €	224 455 €	315 917 €	255 524 €
RECETTES	249 500 €	228 679 €	242 269 €	273 858 €	277 741 €	290 427 €	264 258 €	263 361 €	225 452 €	319 602 €	258 242 €
RÉSULTAT	- €	- 9 551 €	10 199 €	20 808 €	5 159 €	6 048 €	5 467 €	21 055 €	997 €	3 685 €	2 718 €
REPORTS	65 453 €	75 004 €	64 806 €	43 998 €	38 839 €	32 791 €	27 324 €	6 269 €	5 272 €	1 587 €	- 1 132 €
CUMUL	65 453 €	65 453 €	75 004 €	64 806 €	43 998 €	38 839 €	32 791 €	27 324 €	6 269 €	5 272 €	1 587 €

M. Bex, commissaire aux comptes, n'a pas pu être présent ce jour mais a remis son rapport à M. GRUNBERG, trésorier de l'ACRO qui en fait lecture lors de cette assemblée. Ainsi, il est précisé que M. Bex, commissaire aux comptes, certifie que les comptes annuels de l'ACRO, qui font ressortir un déficit de 9 551 euros, sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé.

Le rapport financier est lu par le trésorier de l'ACRO, Serge GRUNBERG :

«L'année 2015 enregistre la première perte de l'association depuis 2004. Cette perte de 9551€, qui ne met pas en danger l'ACRO, est due à plusieurs facteurs qui vont être expliqués et qui appellent des actions qu'il faudra entreprendre aussi rapidement que possible pour que la situation puisse s'améliorer durablement.

1°) Les ventes, produits et prestations ont diminué de 10 000 € en moyenne par an depuis 2013, passant de 103 000 € à 82 000 €. C'est principalement le poste "études et surveillances" qui est responsable de cette baisse. Cette baisse est essentiellement liée au manque de sollicitation d'étude de la part des CLI ou de collectivités territoriales. Les bouleversements dus aux changements politiques locaux ont pu conduire à un attentisme dont nous espérons qu'il prendra bientôt fin.

2°) Les subventions sont, elles aussi, en diminution passant de 136 000 € en 2013 à 127 000 puis à 125 000 €. Les temps sont difficiles pour les collectivités qui voient leurs charges augmenter (beaucoup de transferts de charges de l'Etat) sans que leurs ressources puissent y faire face. Il faut aussi dire que les bouleversements dus aux changements politiques ont conduit à un attentisme dont nous espérons qu'il prendra bientôt fin. Le réalisme doit, cependant, nous conduire à penser qu'il faudra que nous nous adaptions à une situation qui est certainement plus structurelle que conjoncturelle.

3°) Les autres produits de gestion courante sont relativement stables (en particulier les cotisations qui restent au même niveau que précédemment)

Si l'on prend en compte le total des produits: sur les trois derniers exercices (2013 à 2015), ils sont passés de 274 000 € à 242 000 puis à 229 000 € soit -12%, et -5%. Il va falloir trouver le moyen d'inverser cette évolution.

Pour ce qui concerne les dépenses de l'exercice: Il faut simplement constater que tous les efforts ont été faits pour stabiliser, voire même diminuer les postes de dépenses ne conduisant pas à affaiblir le laboratoire. Une lecture des états financiers imprimés à votre intention permet de le montrer:

- **Stabilité des achats** en dépit des hausses des prix;
- **Stabilité des services extérieurs** (même constat);
- **Diminution des autres services extérieurs:** Rémunération des intermédiaires, frais de déplacements (qui, du fait d'une activité en baisse, sont réduits);
- **Stabilité des impôts et taxes;**
- **Augmentation des charges de personnel:** ceci étant dû au fait que le salarié, embauché au cours de l'année 2014 n'a pesé que pour 4 mois cette année-là alors que 2015 fût une année pleine;
- **Tous les autres postes de dépenses** sont en ligne avec les années précédentes.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le fait que la contribution des bénévoles a, elle, beaucoup progressé de 2013 à 2015 passant de 69 000 € à 93 000€ puis à 126 000 €. Le rapport d'activité générale explique cette augmentation en grande partie due à la participation du public à des actions menées par l'ACRO (opération "Tchernobyl, 30 ans après?").

Nous savons qu'il faut tout à la fois augmenter les recettes et maintenir les dépenses pour stabiliser la situation de l'association.

Pour les dépenses, il ne nous paraît pas possible (ni même souhaitable) de les réduire car cela signifierait diminuer la capacité opérationnelle de notre laboratoire. Ce laboratoire doit, au contraire, conserver, voire même augmenter ses possibilités d'étude en se tournant, si le besoin s'en faisait sentir, vers le domaine de la chimie qui ouvrirait de nouvelles opportunités.

Etant donné la stagnation (et peut-être la dégradation) des subventions en raison de la conjoncture économique, il va falloir explorer toutes les possibilités d'effectuer un nombre plus important d'études en prospectant tous les organismes susceptibles de nous en confier. Cela a déjà été fait par le passé mais il faudrait accentuer cet effort.

- Rappelons pour mémoire: Les CLI, les associations, les Conseils Départementaux et Régionaux, les municipalités, les organismes techniques liés à ces entités etc. ;
- Développer nos démarches auprès des parlementaires (réserve parlementaire), de donneurs d'ordre comme certaines associations (Greenpeace, etc.), municipalités et organismes de surveillance de la radioactivité;
- Développer l'activité de surveillance du radon;
- Effectuer un encadrement de stages payants de formation à la radioactivité et à la radioprotection;

Souvenons-nous qu'une association doit s'efforcer de tirer une part significative de ses moyens du développement de son sode d'adhérents. Le nombre des nôtres est à peu près constant mais il faut absolument l'augmenter par toutes sortes d'actions: participation à des manifestations publiques, tenues de stands dans des salons, conférences et animation de débats etc. Pour cela il faut que tous nos représentants soient munis de bulletins d'adhésion.

Vous, à qui nous nous adressons, êtes invités à nous faire part de vos suggestions afin que le but que nous nous sommes fixés soit atteint. Profitons de l'occasion de cette assemblée générale pour que la discussion enrichisse le champ des pistes de réflexion et débouche sur un plan d'action nous permettant d'établir une situation financière pérenne pour l'ACRO.

Plus que jamais, et en raison des dangers de la radioactivité, nous avons un rôle essentiel à jouer en tant que laboratoire vraiment indépendant et objectif. Nos interlocuteurs et partenaires en sont persuadés et le public a tout intérêt à nous soutenir pour que nous puissions faire face à nos missions.

A nous de savoir l'en convaincre.

- **DEUXIEME RESOLUTION :**

Suite à la lecture du rapport de M. Bex, commissaire aux comptes, et de celui de M. Grunberg, trésorier de l'ACRO, et après avoir répondu aux demandes de précisions émanant des adhérents présents (en particulier essayer de rendre plus visible les réductions d'impôts accordées pour les dons), l'assemblée générale approuve à l'unanimité, les documents comptables 2015 tels qu'ils lui ont été présentés.

- **TROISIEME RESOLUTION :**

L'assemblée générale décide à l'unanimité de reporter le déficit de 9 551 euros sur l'exercice 2016.

- **QUATRIEME RESOLUTION :**

Le Prévisionnel 2016 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITES 2015

Afin de compléter le rapport moral et le rapport financier, les principales actions menées par l'association au cours de l'année 2015 sont présentées brièvement :

- **Tchernobyl, 30 ans après?**
- **Suivi de la catastrophe de Fukushima**
- **Observatoire Citoyen de la Radioactivité dans l'Environnement (OCRE)**
- **Expertises et Etudes (plans d'urgence nucléaire en Belgique et en France, trafic de biens de consommation radioactifs, Centre de Stockage de la Manche : 45 ans de rejets tritium dans le**

ruisseau Sainte-Hélène, suivi du démantèlement de **Brennilis**, investigations autour du site militaire de **Valduc**)

- **Contrôles** et dépistages réglementaires
- Participation aux **commissions et groupes de travail** (PNGMDR, HCTSIN, COR-IRSN, GT ANCCLI, CLI du CSM (50), de Flamanville (50), de la Hague (50), du GANIL (14), de Paluel et Penly (76), ...)
- **Information/ Formations/ Rencontres** (animations et tenues de Stand, participation à des ciné-débats, accueil de scolaires, gestion des trois nouveaux sites internet, communiqués de presse, revue *acronique du nucléaire*, gestion de 3 comptes twitter ...).

Des présentations plus détaillées ont ensuite été réalisées concernant :

- la communication en 2015, par K. Dugué, salariée.
- bilan de la campagne Tchernobyl, 30 ans après?, par G. Rougier, salarié.
- l'Observatoire Citoyen de la Radioactivité dans l'Environnement (focus sur le plateau de la Hague), par A. Bernollin, salarié.
- 45 ans de rejets tritium du centre de stockage des déchets radioactif de la Manche (CSM), par A. Guillemette, bénévole.
- les plans d'urgence en France : "accident nucléaire grave : la France n'est pas prête", par D. Boilley, Président et bénévole.

- **CINQUIEME RESOLUTION :**

Le rapport d'activité a été adopté à l'unanimité.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est ensuite procédé à l'élection des membres du Conseil d'Administration.

- **SIXIEME RESOLUTION :**

13 membres réélus à l'unanimité :

- | | |
|-------------------------|----------------------|
| - BARBEY Pierre | - LE COUTOUR Michèle |
| - BOILLEY David | - LEROY Annie |
| - BOUTE Emmanuel | - PARIS Pierre |
| - CORBLET-AZNAR Sibylle | - ROSE Alain |
| - GAAB Marie-Lène | - THIEBOT Caroline |
| - GRUNBERG Serge | - VASTEL Guy |
| - LAGRANGE Michel | |

2 membres sortants :

- BLONDEL Yves
- LEVEQUE Stéphane

ORIENTATIONS / PERSPECTIVES et QUESTIONS DIVERSES:

Orientations

Outre la poursuite des activités courantes de l'association, plusieurs actions à court ou moyen termes sont évoquées :

- Les 30 ans de l'ACRO (automne 2016)

Plusieurs pistes sont proposées :

- une randonnée dans la Hague avec des prélèvements suivie d'un moment festif (au moment des grandes marées de mi-septembre ou de mi-octobre),
- une opération « portes ouvertes » au laboratoire d'Hérouville,
- une tombola,

– Comment capitaliser notre visibilité actuelle ?

Créer un observatoire national de suivi citoyen autour des centrales françaises, à partir du tour de France des centrales effectué par P. Broggi, « vous prélevez, l'ACRO analyse ! »; les témoignages pourraient alimenter un blog. Ainsi, l'ACRO pourrait mettre en place une nouvelle cartographie de mesures, autour des centrales françaises cette fois, en s'appuyant sur du bénévolat pour le volet prélèvement et en suivant la dynamique de l'opération "Tchernobyl, 30 ans après?". Un groupe de travail composé de 3 personnes s'est mis en place pour travailler sur ce sujet.

– Les locaux de l'ACRO

Le propriétaire actuel des locaux ACRO souhaite vendre en faveur d'un projet immobilier de constructions de logements. L'assemblée penche pour une situation pérenne mais cela suppose un investissement d'au minimum 300 000 euros en vue d'un achat ou d'une construction avec une échéance de 3 ans (terme intermédiaire du bail). Un groupe de travail va se constituer autour de 2 administrateurs et d'un bénévole supplémentaire.

– Étendre les modules de formation proposés dans les locaux d'Hérouville au Nord-Cotentin ; ajouter un module de formation aux prélèvements.

– La notion de seuils de libération

Des groupes de travail sont mis en place pour envisager la réutilisation dans l'industrie ou dans le BTP de certains déchets à partir de « seuil de libération ». Une étude au cas par cas prévue par un décret d'avril 2006 ne serait alors plus requise. La participation de l'ACRO à ces instances de travail nécessite la plus grande vigilance.

– Extension du nombre d'adhérents et du nombre de dons

La question du nombre d'adhérents est également abordée : renforcer la politique d'adhésions avec l'objectif pour chacun de convaincre 10 nouvelles personnes à adhérer. Voir comment améliorer l'incitation aux dons sur le site Internet.

- SEPTIEME RESOLUTION :

Les débats étant clos, l'assemblée générale approuve ces orientations à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président clôt la séance.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le Président
D. Boilley